

# Mémoire sur l'opportunité pour l'agglomération de Montréal de se doter d'un Conseil des politiques alimentaire

Présenté à la Commission sur le développement social et la diversité  
montréalaise



**Comité sécurité alimentaire**  
**Concertation Ville Émard / Côte St-Paul**  
Montréal, le 5 octobre 2015

---

## Présentation du Comité sécurité alimentaire de Concertation Ville-Émard/Côte St-Paul

Créé en 2005 sous le nom de Groupe de travail en sécurité alimentaire de Ville-Émard / Côte St-Paul, ce comité avait comme mission, avec le soutien de la Direction de la santé publique de Montréal, d'améliorer la sécurité alimentaire des résidents du quartier.

Formé au départ par la Maison d'Entraide St-Paul et Émard et le CSSS du Sud-Ouest—Verdun, le groupe s'élargit en 2007 pour accueillir des représentants de divers secteurs. La vision change et passe d'une approche de services, par exemple le dépannage alimentaire, à une approche intégrée visant plutôt des actions qui influencent le système alimentaire.

En 2012, le groupe se joint aux comités de Concertation Ville-Émard / Côte St-Paul (CVÉCSP) et se donne comme mandat de se concerter et d'agir pour améliorer la sécurité alimentaire dans le but d'atteindre l'autonomie alimentaire des citoyens de Ville-Émard / Côte St-Paul.

Le Comité sécurité alimentaire de CVÉCSP travaille sur plusieurs pistes afin d'améliorer l'accès alimentaire du secteur. Malheureusement, cette démarche est restée vaine par manque de ressources. En parallèle, le Comité sécurité alimentaire s'est attelé à bâtir et à développer un réseautage pour faciliter l'accès à aide alimentaire, et ce, tant pour les partenaires du quartier que pour les citoyens.

## Les réalités vécues à Ville-Émard et Côte St-Paul

### *Défavorisation et accès alimentaire :*

Selon une étude publiée par la Direction de Santé publique de l'Agence de santé et services sociaux de Montréal (2014), les quartiers de Ville-Émard et Côte St-Paul sont marqués par la présence de déserts alimentaires. Pour les personnes à faible revenu qui ont moins accès à un véhicule ou au transport en commun, l'absence de commerces en alimentation à proximité complique encore davantage leurs achats alimentaires. À Ville-Émard / Côte St-Paul, ce sont près de 3 500 personnes vivant sous le seuil de faible revenu qui ont un accès nul ou négligeable à des aliments santé.

### *Faible revenu :*

Selon les données du recensement de 2011, 27,2 % des habitants de Ville Émard / Côte St-Paul ont un faible revenu (par rapport à 24,6% à Montréal). On constate également que 19,9% des habitants du quartier vivent de transferts gouvernementaux (contre 14,4% à Montréal).

### *Monoparentalité :*

Les quartiers de Ville-Émard / Côte St-Paul présentent une forte proportion de familles monoparentales (39,8% par rapport à 32,9% à Montréal). Les familles monoparentales vivent davantage dans la pauvreté et leurs chefs, majoritairement des femmes, font partie des groupes les plus vulnérables (82,1% des chefs de famille monoparentale sont des femmes) dans le Territoire du CSSS Sud-Ouest Verdun.

### *Niveau de scolarisation :*

Les quartiers de Ville-Émard /Côte St-Paul sont également marqués par une proportion élevée de personnes de 15 ans et plus qui ne possèdent pas un diplôme d'études secondaires (27,9 % par rapport à 18,9% à Montréal).

Ces conditions socio-économiques ont un impact direct sur la sécurité alimentaire. Selon les résultats de L'Enquête de santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), volet 2.2, au Québec en 2004, la prévalence de l'insécurité alimentaire augmente avec la diminution des revenus des ménages. L'insécurité alimentaire est aussi plus présente chez les personnes moins scolarisées. Enfin, les résultats montrent que les personnes vivant seules sont touchées de manière plus grave par l'insécurité alimentaire. L'impact de l'insécurité alimentaire sur la consommation alimentaire et sur certains apports nutritionnels se traduit par les phénomènes suivants :

- ✓ une plus grande consommation « d'aliments autres » non inclus dans les groupes du Guide alimentaire canadien;
- ✓ une consommation moindre de fruits et de légumes, de pain à grains entiers, de viande et substituts, ainsi que de lait et substituts chez les femmes âgées de 19 à 30 ans;
- ✓ des apports plus faibles en calcium et en fibres alimentaires chez les femmes âgées de 19 à 30 ans;
- ✓ des apports énergétiques et protéiniques, ainsi que des apports en glucides et en vitamine B12, plus faibles chez les femmes défavorisées âgées de 19 à 30 ans en comparaison avec les femmes mieux nanties du même âge;
- ✓ des apports en sodium plus importants chez les personnes défavorisées âgées de 19 ans et plus.

*L'insécurité alimentaire affecte aussi les habitudes alimentaires :*

- ✓ la prise de repas et de collations est moins fréquente;
- ✓ l'absence de la prise de petit déjeuner est plus souvent observée;
- ✓ il existe une moins grande variété alimentaire;
- ✓ les mères réduiraient davantage leurs apports alimentaires pour ne pas priver leurs enfants.

*La réalité des personnes âgées de Ville-Émard / Côte St-Paul :*

À Ville-Émard / Côte St-Paul, les personnes de 65 ans et plus représentent 15,5% de la population, soit près de 5 000 personnes. Il existe aussi une forte concentration de logements pour personnes âgées (10 immeubles avec une moyenne de 100 résidents par édifice). Ces personnes vivent en général seules, sont souvent isolées et comptent sur des moyens limités pour combler leurs besoins, en particulier de nature alimentaire.

Les personnes à mobilité réduite présentent une difficulté plus grande d'accès à des sources d'approvisionnement en aliments frais et de qualité à des prix raisonnables.

L'espérance de vie moyenne des aînés sans incapacité du Sud-Ouest de Montréal est nettement inférieure à la moyenne de l'île de Montréal : 62,5 ans chez les hommes (contre 67 ans pour Montréal) et 64,2 ans chez les femmes (contre 74,5 ans pour Montréal).

La population âgée court en fait un grand risque de souffrir de malnutrition. À cet effet, les aînés ne consomment pas assez de fruits, de légumes, de produits laitiers et céréaliers.

Les intervenants de milieu pour les aînés témoignent en conséquence des besoins grandissants que ces personnes expérimentent en matière de sécurité alimentaire.

## Les initiatives en sécurité alimentaire des quartiers Ville-Émard et Côte-St-Paul :

Plusieurs catégories de services et d'initiatives en sécurité alimentaire sont offertes dans le quartier :



### Dépannage alimentaire et épicerie abordable :

Pour répondre aux besoins d'urgence de la population, la Société St-Vincent-de-Paul et La Main Qui Partage offrent ponctuellement du dépannage alimentaire. La Maison d'Entraide St-Paul et Émard organise régulièrement une épicerie à contribution réduite et peut occasionnellement aider en offrant une épicerie d'urgence.

### Éducation populaire :

Dans cette catégorie, nous trouvons : Le Centre de Loisirs Monseigneur Pigeon avec les Petits Cuisiniers (8-12 ans) et la cuisine communautaire pour adolescentes; la Maison de Jeunes RadoActif avec la préparation de desserts les vendredis pour les 12-17 ans; finalement, la Maison d'Entraide St-Paul et Émard avec ses cuisines collectives, ses cuisines écono, ses cuisines Touski, ses ateliers thématiques, ses ateliers de nutrition Mieux Manger pour Prévenir pour les 50 ans et plus et ses ateliers Vieillir C'est Manger avec Plaisir pour les 65 ans et plus, sans compter ses ateliers de cuisine avec ses partenaires.

*Repas préparés :*

Dans cette catégorie, nous trouvons : ACHIM et l'Association des popotes roulantes du Montréal métropolitain.

*Repas communautaires :*

Dans cette catégorie, nous trouvons Centrami, le GALT avec les petits déjeuners communautaires offerts une fois par semaine.

*Agriculture urbaine :*

Dans cette catégorie, nous trouvons : Pro-Vert Sud-Ouest avec les jardins collectifs « ÉGALiTerre » et « Des Orioles » et des jardins en bac, et Éco-Quartier avec le jardin du pensionnat.

Malgré le nombre et la diversité des initiatives qui existent dans le milieu, on constate que les besoins demeurent importants :

- En éducation : Pour transmettre aux jeunes, aux aînés et aux familles des compétences culinaires et des connaissances au sujet d'une saine alimentation, et ce, dans l'objectif qu'ils demeurent en santé et soient prémunis contre l'apparition de maladies chroniques.
- En dépannage alimentaire : Pour permettre un accès à une alimentation de base, car un nombre croissant de résidents font appel à des banques alimentaires qui peinent à répondre à la demande.
- En accès aux aliments : Pour avoir accès à des aliments sains à un coût abordable.
- En appui financier : Pour répondre aux besoins criants des résidents de notre quartier.

Pertinence d'un CPA pour Montréal

Montréal constitue une des plus grandes villes du Canada. Notre pays est membre du G7, c'est-à-dire les sept plus grandes puissances économiques du monde. Si la famine n'y est pas un problème, l'enjeu se situe plutôt du côté des moyens et des connaissances pour s'alimenter suffisamment et sainement. Pour contribuer de façon efficace et durable à une solution, il faut donner aux personnes la capacité de se nourrir de façon équilibrée.

Dans cette perspective, et en tenant compte des réalités observées dans notre milieu, nous sommes interpellés par la possibilité de créer un Conseil en politiques alimentaires montréalais. Nous croyons que Montréal devrait se doter d'un CPA à l'instar de plusieurs grandes villes nord-américaines et européennes.

Nous souhaitons contribuer et alimenter la vision de la commission au moyen de la perspective et de l'expertise des acteurs communautaires impliqués depuis de nombreuses années dans des projets concrets visant à améliorer la sécurité et l'autonomie alimentaire des citoyens de Ville-Émard / Côte St-Paul.

Pour être efficace, nous croyons néanmoins que le CPA doit être une instance légère offrant un soutien direct aux initiatives du milieu. Il pourra agir au niveau de l'accès physique et

économique aux aliments et influencer la façon dont les aliments sont produits, transformés, distribués, achetés et protégés.

### Rôle du CPA

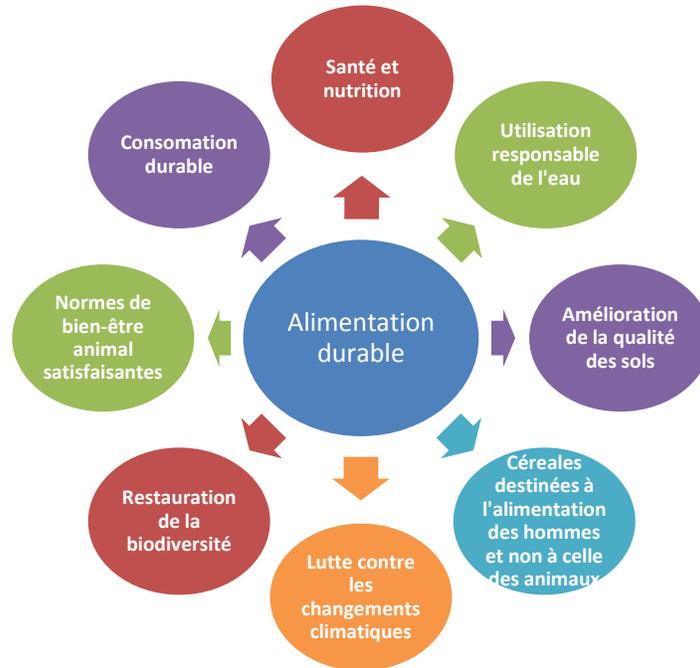
Montréal possède de multiples quartiers aux réalités diverses. Dans la plupart de ces quartiers, on retrouve des organismes et des projets qui visent à l'amélioration de la sécurité alimentaire des citoyens. Au fil des ans, ces initiatives ont permis de développer une connaissance fine des besoins des résidents du quartier et des stratégies qui permettraient d'améliorer leur sécurité alimentaire. Malheureusement, ces initiatives souffrent d'un manque énorme de ressources.

Dans un premier temps, nous croyons donc que **le rôle d'un CPA serait de reconnaître et de soutenir les initiatives déjà existantes** qui agissent directement sur les enjeux déterminés par les acteurs qui œuvrent auprès de la population. Les instances de concertation et les organismes sont déjà nombreux et actifs dans les quartiers. Ils ont déjà des visions basées sur de longues réflexions. Les valeurs portées par le CPA, ainsi que ses actions, devraient s'appuyer sur ce savoir éprouvé en évitant la mise en place de politiques uniformes « clé en main » et en respectant les cultures de travail de chacun des milieux.

Dans un second temps, le CPA devrait défendre ces idées de façon à **augmenter la visibilité de la sécurité alimentaire** au niveau des différents paliers gouvernementaux et auprès de la société civile. Le CPA serait un véhicule politique permettant aux personnes défavorisées d'accéder à des aliments sains. L'approche défendue devrait tenir en compte des réalités locales et promouvoir la mise en place d'actions directes, par exemple en facilitant l'implantation d'épiceries (solidaires ou autre) et de marchés publics au moyen d'un changement de zonage ou en tablant sur des exemptions de taxes, etc.

Dans un troisième temps, le CPA devrait dans ses actions **favoriser des stratégies alimentaires durables**. Nous proposons de s'inspirer de l'approche présentée dans *La Politique alimentaire durable pour l'Europe* réalisée par « Compassion in World Farming » en France. Cette politique propose un rapport d'efficacité entre les ressources, la protection de l'environnement et la santé humaine. Les stratégies alimentaires durables doivent tenir compte de tous les aspects de la chaîne de production alimentaire pour la rendre saine, et ce, autant pour l'humain que pour son environnement.

## Une alimentation durable : Le rapport Efficacité des ressources – Protection de l’environnement – Santé humaine



CIWF France, Une Politique alimentaire durable pour l’Europe : Nourrir les hommes, préserver l’environnement, notre santé et les animaux, Septembre 2014, p. 3

### Les enjeux prioritaires dont le CPA devra tenir compte

**L'accès** à des aliments frais, de qualité, à prix raisonnables et en quantité suffisante est prioritaire pour les populations les plus défavorisées. Nous constatons une difficulté croissante à s'alimenter pour de nombreuses personnes de notre communauté. Les commerces se trouvent souvent loin des domiciles et l'offre en produits frais et de qualité est souvent déficiente. Pour plusieurs, l'accès aux aliments est difficile de façon générale, mais il l'est encore plus lorsqu'il est question d'aliments sains. Ces aliments sont généralement plus onéreux et demandent parfois l'utilisation de connaissances culinaires pour les consommer.

Pour favoriser l'accès alimentaire, **l'éducation et l'empowerment** sont des moyens efficaces qui permettent aux communautés de faire de meilleurs choix et de défendre leurs intérêts. Par l'éducation, il est possible de transmettre des compétences culinaires et des connaissances alimentaires qui permettront à chacun de mieux se nourrir au quotidien. Une fois ces connaissances acquises, il est ensuite possible de redonner du pouvoir aux individus et aux communautés.

Pour s'assurer de la pérennité d'accès à des aliments sains, il est nécessaire de s'assurer d'un **développement durable** en matière de production et de distribution alimentaire. La promotion

de la consommation d'aliments frais, locaux et exempts d'additifs chimiques est donc une bonne stratégie pour s'assurer d'un approvisionnement à long terme en aliments de qualité.

Sachant que les individus qui savent choisir des aliments sains et durables restent en bonne santé plus longtemps, nous devons tenir compte de tous les enjeux précédents pour faire la **promotion de la santé** et devenir conscients de l'impact d'une population en meilleure santé. Par exemple, les frais liés au système de santé sont très élevés et pèsent sur nos finances publiques. Plusieurs cas de maladies chroniques comme le diabète de type 2 et les troubles cardiovasculaires pourraient être évités par une saine alimentation. Enfin, la santé devrait être une préoccupation au cœur du système de production alimentaire.

#### Le modèle de fonctionnement d'un CPA

Pour bien aborder les enjeux de la sécurité alimentaire, le CPA devrait avoir une structure hybride légère qui combine instances publiques et société civile en fonction d'une répartition équitable du pouvoir.

#### Les ressources requises pour que le CPA puisse remplir son rôle

Pour bien remplir son rôle, le CPA devra disposer de ressources humaines et financières suffisantes pour agir et appuyer la consolidation ainsi que la réalisation d'initiatives locales.

#### Notre contribution

Nous proposons d'apporter notre expertise et nos connaissances des enjeux et besoins locaux. Étant en contact direct avec la population et les personnes les plus vulnérables, nous sommes en mesure de constater l'évolution des enjeux et d'agir directement.

#### Conclusion : nos recommandations

En conclusion, le Comité sécurité alimentaire de Ville-Émard/Côte Saint-Paul est favorable à la création d'un Conseil des politiques alimentaires pour Montréal. Nous recommandons les éléments suivants pour la mise en place d'un CPA intersectoriel :

- Une structure hybride et légère qui combine instances publiques et société civile;
- Un soutien et une consolidation des initiatives locales;
- Influencer les différents paliers gouvernementaux au sujet des enjeux montréalais en sécurité alimentaire;
- Reconnaître la diversité des réalités des arrondissements et quartiers;
- Faire la promotion d'une alimentation durable;
- Favoriser l'accès aux aliments frais, de qualité, à prix abordable et en quantité suffisante pour les personnes en situation de vulnérabilité;
- Favoriser l'éducation alimentaire;
- Favoriser le développement durable de la production, de la distribution et de la consommation des aliments;
- Faire la promotion de la santé par l'alimentation.

Montréal, le 4 octobre 2015

Comité sécurité alimentaire – Concertation Ville-Émard/Côte Saint-Paul

Adresse 6389, boulevard Monk

Montréal Montréal (QC) H4E 3H8

Téléphone (514) 761-1665

Courriel [info@concertationspe.qc.ca](mailto:info@concertationspe.qc.ca)

---

Membres du Comité sécurité alimentaire

Maison d'Entraide St-Paul/Émard

Centre social d'aide aux immigrants

CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Alternatives communautaires d'habitation et d'intervention de milieu

Pro-Vert Sud-Ouest

**Sources :**

- Direction de la santé publique de l'Agence de santé et services sociaux de Montréal (2014). *Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal* [Format PDF]. Repéré à [http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx\\_asssmpublications/978-2-89673-308-8.pdf](http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/978-2-89673-308-8.pdf)
- Statistique Canada. Recensements 2001 et 2006; Enquête nationale auprès des ménages 2011 [Format HTML]. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/start-debut-fra.html>
- Institut national de santé publique du Québec Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois : une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires. Direction de l'analyse et de l'évaluation des systèmes de soins et services. Mars 2011.
- Goulet. C., Marcil. I., Kamdon. C et M Toussaint-Lachance. (2001). Le point sur les mères adolescentes au Québec. *Ruptures, revue transdisciplinaire en santé*, 8(2), p.21-34. Repéré à [http://www.medsp.umontreal.ca/ruptures/pdf/articles/rup082\\_021.pdf](http://www.medsp.umontreal.ca/ruptures/pdf/articles/rup082_021.pdf)
- Blais J. (2005). La grossesse à l'adolescence : un phénomène qui persiste. *Ça s'exprime*, 1(2). Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2004/04-314-02.pdf>